

Heurs et malheurs des sociétés de gymnastique et de sport

Autor(en): **Wurzbacher, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **21 (1964)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- a) la pratique de la gymnastique pour les apprentis se développe insensiblement, mais irrésistiblement, dans les écoles professionnelles et au sein d'un nombre de firmes et de fabriques toujours plus nombreuses ;
- b) on parle toujours plus sérieusement de la « deuxième voie », c'est-à-dire de la tendance à permettre la pratique de la gymnastique et des sports à des cercles plus étendus de notre population, pour tous les âges et pour les deux sexes, en marge des associations sportives existantes, en leur ouvrant librement les portes des stades et des salles de gymnastique.

Je crois qu'il ne faut pas voir là simplement une concurrence à nos organisations, mais bien plutôt un mouvement qui vise à élargir la pratique de la culture physique en général et dont nous profiterons tous si nous savons apprécier cette évolution d'une manière positive et dynamique. Et cela surtout si nous acceptons d'y contribuer en mettant nos spécialistes à la

disposition de ces sportifs libres, car on aura besoin de nous, de nos moniteurs, pour diriger cette activité. Commençons donc par nous intéresser plus activement à l'EPGS.

En conclusion

je fais appel aux sections et à leurs comités pour que l'EPGS passe du stade de parent pauvre à celui de branche d'activité normale de toutes les sections jurassiennes.

— pour le bien de notre jeunesse et

— pour l'avenir de nos sections et le recrutement de nouveaux membres.

Que ceux qui ne l'ont pas encore fait annoncent dès maintenant leur cours de base EPGs, de manière que les examens puissent être organisés partout avant les vacances d'été. Pensons aussi aux branches à option ; mais c'est là un sujet qui fera l'objet d'un autre bref rapport.

Le responsable EPGs : A. Paroz

Heurs et malheurs des sociétés de gymnastique et de sport

Prof. Dr G. Wurzbacher, Kiel

Une enquête menée en République fédérale auprès des jeunes de 15—20 ans a montré que 42 % d'entre eux appartiennent à une société. La grande majorité de ces jeunes gens sont membres de clubs de gymnastique et de sport. Quant aux jeunes appartenant à des associations de caractère confessionnel, ils forment une proportion bien moindre. Ils constituent en effet 1/7 des jeunes gens membres de sociétés ; et toutes les autres organisations intéressées aux loisirs des jeunes suivent de plus loin encore.

Ces indications témoignent de l'attraction que, pour les raisons les plus diverses, le sport exerce sur les hommes dans une société très industrialisée. De même, les effets du sport sont multiples :

1. Au premier plan de la conscience publique se place sa fonction d'équilibre et de régénération face aux charges physiques et psychiques variées inhérentes aux conditions professionnelles modernes. Ces effets se manifestent déjà dans le groupe d'âge des hommes astreints au service militaire, dont en soi les capacités physiques sont encore relativement intactes : dans 22 % des cas, on a décelé des défauts de maintien, tandis que 24,15 % de ces jeunes avaient des troubles cardiaques et circulatoires, et 25,2 % d'entre eux des dystonies végétatives (constatations multiples incluses).
Outre les possibilités qu'ils offrent quant à l'équilibre physique, sport et qualité de membres d'une société déclenchent d'autres effets, moins manifestes, par exemple :
2. La camaraderie, importante sur les plans physique et éducatif. On fait l'expérience et on bénéficie ici de la tension qu'engendrent la compétition et l'esprit de solidarité, cela dans une atmosphère de jeu, tension qui d'ailleurs est souvent absente de la vie professionnelle.
3. On fait l'expérience du contact social et de l'intégration de divers groupes de population, c'est-à-dire de milieux sociaux et professionnels de classes d'âge et de sexes différents.
4. Les sociétés constituent en outre des noyaux d'activité de la vie communautaire. Elles sont donc particulièrement importantes pour une société dans laquelle, en raison de la complexité croissante des conditions de vie, un nombre de fonctions de plus en

plus élevé tombent sous la compétence des autorités, société qui tend peu à peu à devenir purement administrée.

5. De ce fait, comme toutes les autres sociétés, les sociétés de sport et de gymnastique sont des milieux, des centres particulièrement propres à l'éclosion de personnalités socialement actives.

En outre, et mis à part les autres effets des sociétés de gymnastique et de sport, on se heurte toutefois à un nombre considérable de difficultés, parfois suffisantes pour entraver la réalisation de ces divers effets.

Nous traiterons notamment des difficultés suivantes, caractéristiques des sociétés de gymnastique et de sport de la République fédérale :

1. une diminution générale de l'harmonie interne propre à la société ;
2. les différents facteurs limitant l'activité de la société ;
3. la participation trop faible de la population féminine ;
4. le manque de places, d'instruments, et de moyens financiers permettant de rémunérer le travail des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport déployant une activité professionnelle ou extra-professionnelle ;
5. les tensions régnant entre représentants de disciplines sportives différentes.

Il convient d'examiner d'une manière très approfondie ces problèmes et les solutions à leur apporter, cela avant de songer à imposer aux sociétés les assez lourdes tâches qu'implique l'application de ce que l'on nomme la « deuxième voie », c'est-à-dire attirer à la gymnastique et au sport les vastes milieux de la population qui s'en tiennent encore à l'écart.

Or, étant donné le grand prestige dont jouit le sport dans la société actuelle, la société de gymnastique et de sport est précisément un des moyens les plus appropriés — mais guère reconnu comme tel — pour réunir en groupes vivants les membres de notre société de plus en plus disparate, pour promouvoir ainsi une participation et une activité démocratiques.

Traduction : Noël Tamini

(Résumé d'un exposé fait lors du Symposium 1963, à l'EPGS de Macolin).